

## Questions et Demandes CFDT PSTE

### INC Recouvrement du 6 mai 2024

1. Concernant la période des Jeux Olympiques, **la CFDT demande quelles seront les mesures spécifiques mises en place pendant la période pour les salariés des différents sites ou organismes du réseau concernés.**
2. Lors de son discours de politique générale, le Premier Ministre, Gabriel ATTAL, a demandé à tous les ministres d'expérimenter dans leurs administrations la semaine en quatre jours. Lors d'une interview, le 27 mars 2024, le Premier ministre a de nouveau confirmé le lancement "*dès cette année*" de l'expérimentation de la semaine en quatre jours dans les administrations, notamment de la semaine différenciée pour les parents séparés.

Dans notre secteur professionnel, la CNAV et l'URSSAF Picardie ont proposé un aménagement supplémentaire du temps de travail : la semaine en quatre jours à leurs salariés.

**La CFDT demande si de telles expérimentations sont prévues en 2024 dans la branche recouvrement.**

3. **La CFDT a été informée d'une consigne adressée par la CNAM à l'ensemble des CPAM, dans le cadre du déploiement du middle office, portant modification des modalités d'attribution des primes de fonction prévues par le protocole d'accord du 29 mars 2016.**

En effet, la CNAM a demandé aux CPAM de supprimer la proratisation de ces primes de fonction, à compter du 1er janvier 2024, pour certains salariés, de sorte que l'intégralité de la prime sera dorénavant versée dès la première journée de travail en front office dans le mois.

La **CFDT** ne peut que se réjouir de la suppression de cette proratisation.

Cependant, outre le fait que cette décision crée une iniquité de traitement entre les salariés des différentes branches de la Sécurité sociale.

**La CFDT demande donc à la Urssaf Caisse Nationale de généraliser**

**la suppression de la proratisation des primes de fonction à l'ensemble des salariés de la branche recouvrement, ce qui permettrait une équité de traitement.**

3. Concernant le middle office, la **CFDT** constate des inégalités de traitement des salariés positionnés sur ce nouvel emploi de G.R.C.(Gestionnaire Relation Cotisant)

Afin d'encourager les salariés à se positionner, certaines directions locales ont décidé d'attribuer 15 points pérennes pour ceux qui se porteraient volontaires. Pour la prime de fonction, des directions la proratisent, d'autres l'attribuent en totalité et certaines la suppriment.

**La CFDT demande quelles consignes nationales ont été données aux directions locales et comment expliquer de telles disparités au sein d'une même branche.**

**La CFDT demande que les salariés G.R.C puissent bénéficier de primes de fonction**

4. **La CFDT demande que les salariés répondant au Live Chat puissent bénéficier de primes de fonction étant en relation directe avec les cotisants**

5. **La CFDT demande qu'un point sur l'IA générative soit mis à l'ordre du jour d'une prochaine INC afin de pouvoir évaluer son impact au sein de la branche recouvrement.**

6. LA **CFDT** demande un bilan des **formations CAMPUS** des nouveaux embauchés inspecteurs et contrôleurs. Est ce que des démissions ont été constatées pendant leur formation ? Nous demandons également un bilan des formations des gestionnaires. Nous demandons à avoir un chiffrage du nombre de salariés qui démissionnent rapidement après leur embauche.

7. **La CFDT demande un point de situation sur l'utilisation de l'outil PowerBI qui génère beaucoup de tension dans les services de part l'utilisation différente des statistiques de la part des managers.**

8. Les salariés des cellule d'accompagnement HELP sont de plus en plus en lien avec des cotisants dans des situations difficiles voir en situation de handicap.

**Afin de pouvoir accueillir et répondre aux besoins de ces cotisants, la CFDT demande que des formations soient positionnées pour ces salariés.**

9. Lors la commission santé du 22 mars 2024 a été présentée l'expérimentation à la CNAF d'une formation aux premiers secours en santé mentale.

**La CFDT demande que cette expérimentation soit également déployée dans la branche recouvrement.**

10. **Un an après la signature de la COG recouvrement, la CFDT demande un point de situation sur les gains de productivités annoncés, l'équilibre charges et ressources humaines.**
11. Les salariés nous alertent sur les difficultés que les cotisants rencontrent toujours quotidiennement avec l'INPI. **La CFDT demande un point de situation.**
12. Le ministère des finances souhaiterait mettre en place un « espace entreprise » qui permettrait un accès à toutes les démarches administratives, dont la déclaration des cotisations sociales. **La CFDT demande si l'Urssaf Caisse Nationale a des informations sur l'avancée de ce projet, une cellule de travail devant se mettre en place au 1<sup>er</sup> semestre 2024.**
13. La création de cet « espace en entreprise » est-elle annonciatrice d'un rapprochement plus important avec la DGFIP ? **La CFDT demande si un tel projet est en cours de préparation.**
14. **La CFDT demande si la généralisation de la présence de l'Urssaf au sein des maisons France Service se fera avec la présence de salariés Urssaf ou en étant représentée comme c'est le cas aujourd'hui.**

Le 30 avril 2024